# LE BILAN

TERVILLE D'ACCUEIL FEVRIER 1989

TERVILLE D'ACCUEIL N° 27

## 1983 – 1989

## Ils sont nés cet hiver

- SARNICKI Maxime, 3 rue du Marché
- MALIVERNEY Alicia, 3 place Lulli
- MULLER Mélissa, 5 rue Louis Aragon
- MILLIOT Pauline, 4 rue du 8 mai 1945
- AYACHE Nadia, 21 rue de Normandie
- MONARDO Franck, 9 rue du 8 mai 1945
- PORTE Karine, 3 rue Maréchal Lyautey
- POLI Sandy, 17 rue de Normandie
- PETRY Elodie, 1 avenue Jean Moulin
- ROSAFIO Grégory, 98 route de Verdun
- HINSBERGER Xavier, 1 rue Jacques Prévert
- DIEBOLD Anthony, 6 rue de la Meulerie
- DIEBOLD Maxime, 6 rue de la Meulerie
- PIZZIMENTI Elodie, 8 rue de Picardie
- MULLER Stéphanie, 2 rue de Picardie
- TIJOU Gaëlle, 12 rue du Forgeron
- MANGENET Morgane, 12 avenue de Gaulle
- LEROY Jean-François, 9 avenue de Gaulle
- LEROY Morgane, 20 rue Fabert
- LABDI Mohamed, 10 rue de Picardie
- PANTHEN Nicolas, 49 rue Haute
- WOLFF Magalie, 41 route de Verdun
- KAROUI Sara, 16 rue de Picardie
- PERILLAT-BOITEUX Charlotte, 5 Square Stenbal
- PANE Maud, 23 rue Maurice Barrès
- COLLIN Cécile, 10 rue du Forgeron
- KONNERT Sébastien, 6 rue Marie Laurencin
- SANDROLINI Steve, 4 rue de Picardie
- KIPPER Matthieu, 26 rue Le Kem
- CHARPENTIER Loïc, 1 rue Mozart
- GIRON Alizé, 1 rue Gabriel Péri
- SAPIN Matthias, 94 bis route de Verdun
- STRAPPAZZON Justine, 4 rue du 8 mai 1945
- CANNIZZARO Raffaele, 10 rue du 8 mai 1945
- RUSSO Amélia, 3 rue de Gasgogne
- CLOIX Mathieu, 10 rue Victor Hugo
- KAISER Grégory, 25 rue Pasteur
- NIEL Jérémy, 11 rue Gabriel Péri
- KIOUAS Fatma, 5 avenue de Gaulle
- SCHOSSELER Valérie, 28 rue Le Kem
- CARIOLDI Célia, 16 rue du 8 mai 1945
- HEIN Jordan, 2 rue d'Anjou
- MRUCZEK Jérôme, 4 rue du 8 mai 1945
- SAKHRI Sophie, 3 impasse Jacques Brel
- MERNY Céline, 12 rue du 8 mai 1945
- ALLENBACH Jérémy, 4 rue du 8 mai 1945

## Inscription sur la liste électorale par décision judiciaire

Les personnes nées entre le 1er Janvier 1971 et le 11 Mars 1971 peuvent se faire inscrire sur la liste électorale par décision judiciaire et pourront de ce fait participer aux élections municipales du mois de Mars. Ces personnes sont priées de passer en Mairie avant le 2 Mars 1989, munies de leur carte d'identité.

**Le 15 octobre 1988**
SUSS Claude Benoît, retraité, domicilié à TERVILLE (Moselle), 4 rue du Cimetière, et DEIMER Chantale, sans profession, domiciliée à MONTIGNY-LES-METZ (Moselle) 27 rue Général Pougin.

**Le 15 octobre 1988**
BIAGIOLI Philippe, monteur électricien, domicilié à TERVILLE, 22 rue Victor Hugo, et TOUSSAINT Myriam, coiffeuse, domiciliée à THIONVILLE, 59 Boucle de la Milliaire.

**Le 19 novembre 1988**
WERNER Jean Paul, technicien, et GITZHOFFEN Monique, employée de bureau, domiciliés à TERVILLE (Moselle), 15 Boucle des Mélèzes.

**Le 23 décembre 1988**
SCHAEFER Jean-Paul, fonctionnaire au parlement européen, domicilié à LUXEMBOURG VILLE 50 rue de Blochauen, et THAMI Myriam, sans profession, domiciliée à TERVILLE 79 rue Maréchal Lyautey.

**Le 4 février 1989**
LAMBERT André, oxycoupeur, et DI CATO Carole, sans profession, domiciliés à TERVILLE, 1 rue des Jardins.

## Ils nous ont quittés

- ADAM Alphonse, 12 rue Victor Hugo
- D'ACCRISCIO Ubaldo, 5a rue Thiers
- UBALDINI Angelo, 32 rue Ribot
- KIPPER Matthieu, 26 rue Le Kem
- REISTROFFER Anne, 3 rue Paul Doumer
- ABATI Jean, 2 rue du 8 mai 1945
- MALASIEWICZ Edouard, 9 rue de Flandre
- HIRTZBERGER Victor, 56 rue Le Kem
- OLEJASZ Joseph, 12 rue Maurice Barrès
- BATACHE Tayeb, 10 rue de Picardie
- BONGIOVANNI Massimino, 50 rue Maurice Barrès
- PHILIPPON Anne, 4 rue Maurice Barrès
- RUER Lucien, 11 rue Le Kem
- SCHIAVI Mario, 3 rue de Flandre
- GOHIER Kléber, 2 rue du 8 mai 1945
- STEFFGEN Anne, 3 rue Maurice Barrès
- RODICK Rose, 3 rue Maréchal Foch
- OSSWALD Madeleine, 65 rue Ribot

**Rédaction administration :** Hôtel de Ville - 57107 TERVILLE – **Directeur de la publication :** René de MATTEIS – **Rédaction :** Ghislain HUCHOT – **Reportage photos :** Ghislain et Sandrine HUCHOT – **Maquette :** Ghislain HUCHOT – **Composition-impression :** Imprimerie de Thionville – Ce numéro a été tiré à 3 500 exemplaires – Dépôt légal 1er trimestre 1989.

## FONCTIONNEMENT DES SERVICES PENDANT LES FETES DE PAQUES

**La mairie** sera fermée du Jeudi 23 Mars 1989 à 16 heures jusqu'au Mardi 28 Mars 1989 à 9 heures.

Une permanence pour l'état civil sera assurée le Samedi 25 Mars de 10 heures à 12 heures.

### MARCHE

Le marché hebdomadaire aura lieu le Vendredi Saint au matin comme d'habitude.

### RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères du Lundi 27 Mars 1989 est reporté au Mardi 28 Mars 1989.

**Le restaurant** sera fermé du Vendredi 24 Mars au Lundi 27 Mars inclus.

**La bibliothèque** sera ouverte : Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi de 13 heures à 18 heures.

## ELECTIONS MUNICIPALES Des 12 et 19 MARS 1989

**ATTENTION : Nouvelles dispositions prises par le Gouvernement pour les élections municipales de Mars 1989**

- L'électeur signera lui-même la liste d'émargement
- L'électeur qui se trouve dans l'impossibilité de signer lui-même désignera un électeur de son choix qui fera suivre sa signature de la mention «l'électeur ne peut signer lui-même»
- Après le 31 janvier 1989, l'électeur ne pourra plus disposer que de deux procurations au maximum, dont une seule établie en France.
- En plus de sa carte d'électeur, l'intéressé devra obligatoirement présenter une pièce d'identité «avec photo».

## AGENDA

**Jeudi 23 Février 1989 à 18 heures :**
Conseil Municipal

- Vacances de Pâques : du 24 Mars au 9 Avril 1989.
- Centre Aéré : du Mardi 28 Mars au Vendredi 7 Avril
- Renouvellement des cotisations «Tennis Loisirs» début Mars pour 6 mois aux tarifs suivants :
  * Extérieur : 210 F adultes et 110 F – 18 ans
  * Terville : 150 F adultes et 80 F – 18 ans

En Septembre de nouvelles modalités de fonctionnement, à l'étude actuellement, vous seront proposées.

- Permanence pour inscriptions au Service Culturel :
  * le Mardi de 14 heures à 18 heures
  * le Mercredi de 14 heures à 16 heures 30
  * Se munir d'une photo.

# 1983-1989
# TERVILLE AVANCE UN BILAN POUR GARANTIR L'AVENIR

Au terme du mandat que vous nous aviez confié en 1983, l'équipe municipale de Gauche et d'Union des Démocrates est heureuse de vous remettre le bilan de son activité.

Vous pourrez le constater, les engagements ont été tenus et des besoins nouveaux ont été pris en considération.

Terville a changé, beaucoup changé.

Cela ne fut possible que grâce à la détermination que nous avions d'améliorer encore notre Ville et la vie quotidienne de ses habitants.

Cela ne fut possible que grâce à l'écho et l'adhésion qu'ont rencontrés, auprès de vous, ces objectifs.

L'action, plus que toute autre chose, a porté ses fruits. Elle a rassemblé largement les Tervillois dans le respect des différences.

Notre bilan témoigne du souci permanent qui nous a animés : celui de gérer pour tous, en prenant en compte toute la diversité de notre population.

Il reste beaucoup à faire et les résultats obtenus, après 18 ans d'efforts constants, nous encouragent à poursuivre le travail engagé.

C'est pourquoi je vous sollicite à nouveau pour que vous fassiez, encore plus que par le passé, prévaloir nos intérêts par vos suggestions, vos propositions et vos critiques.

C'est la signification de la consultation récente de la population.

Au choc des expériences différentes et des idées, ne peuvent naître que de bonnes orientations pour l'avenir.

A plus forte raison, si l'ensemble d'entre vous prend réellement ses affaires en mains jusqu'à les voir résolues de bonne façon.

C'est là, nous semble-t-il, l'avenir possible de Terville, un avenir auquel nous pensons contribuer à notre niveau, afin que chacun se sente mieux dans sa Ville.

Ensemble, continuons !

René DE MATTEIS
Maire de TERVILLE

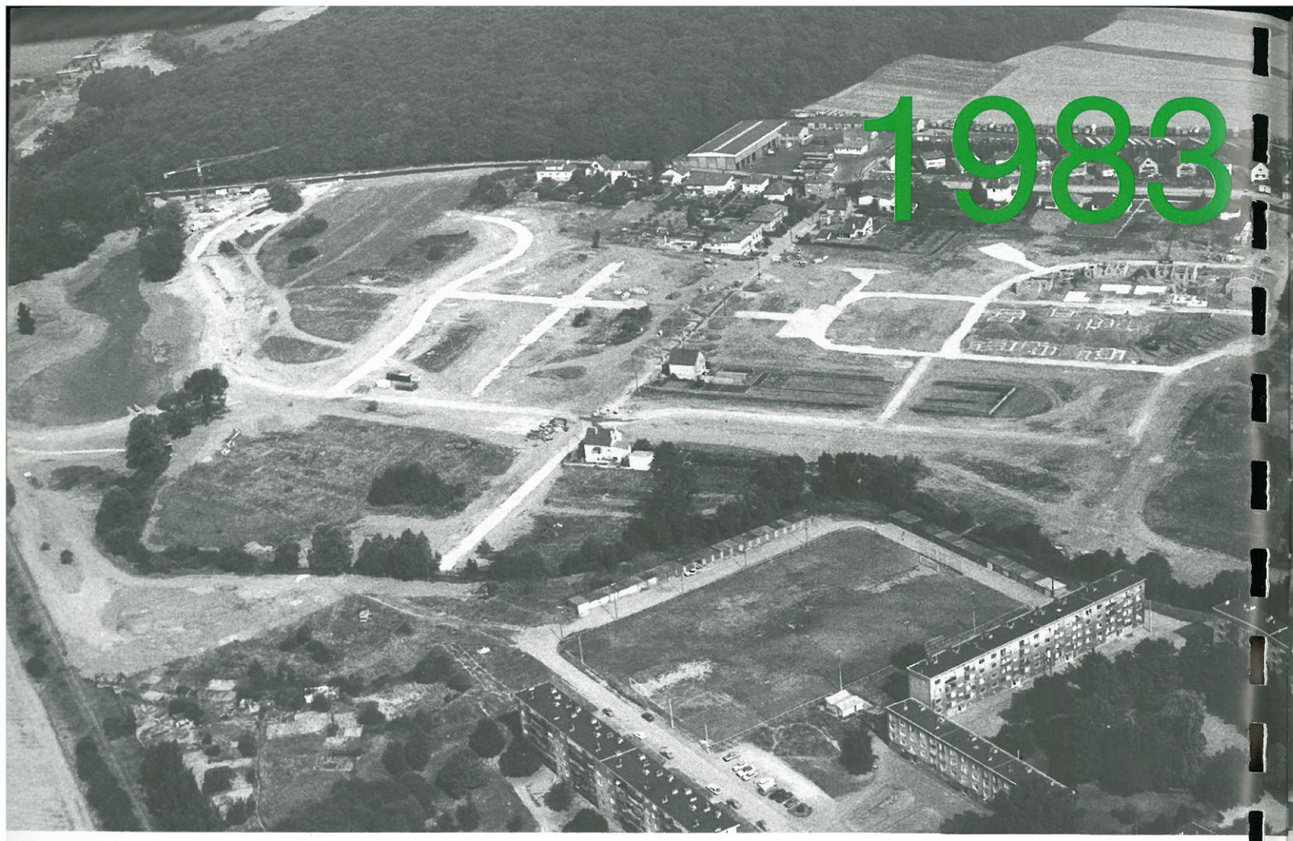

# 6 ans !

C'est beaucoup et c'est très peu à la fois ! Pour un enfant né en 1983 qui entrera cette année au CP, quel chemin parcouru ! Il aborde déjà les apprentissages essentiels : la lecture et le calcul. Par contre pour un adulte bien dans sa vie, 1983 c'était hier ! Et pourtant là aussi, quel chemin parcouru au niveau de la vie quotidienne !

C'est en tout cas la réflexion qu'on ne peut manquer de se faire lorsqu'on feuillette l'album photo de la ville. Que la mémoire est donc infidèle ! Et qu'elle a vite fait de reléguer aux calendes grecques des événements pas si lointains mais déjà parfaitement assimilés...

Or si la photo est éloquente et démonstrative, la lecture de quelques statistiques peut se révéler tout aussi surprenante. Chacun appréciera, par le biais des chiffres, la réalité d'une ville vivante et en pleine mutation.

Relevant pour quelques instants le nez de leurs dossiers, les élus ont consulté avec Terville d'Accueil cet album de photos et de chiffres car il faut bien, ne serait-ce qu'au moment du bilan, savoir regarder en arrière pour faire le point et mieux repartir sur sa lancée.

Les structures mises en place au cours de ces six dernières années (urbanisme-culture-environnement-animation-vie sociale...) ne sont souvent pas une fin en soi. Elles constituent une étape intermédiaire, les éléments d'un puzzle en construction : celui de la globalité de notre vie quotidienne à la recherche d'un mieux être et d'un mieux vivre.

Ce dossier se propose de présenter les pièces existantes du puzzle ainsi que celles qui manquent encore

- soit parce qu'elles sont en cours de réalisation
- soit parce qu'elles n'étaient pas possibles jusqu'à présent
- soit enfin parce que de nouveaux besoins sont apparus au fil du temps et de l'évolution de la population et de la manière de vivre.



| Quelques éléments de comparaison | 1983 | 1988 |
|---|---|---|
| • Nombre d'habitants | **5 225** | **7 201** |
| • Etrangers | 781 (14,9 %) | 531 (7,3 %) |
| • Electeurs | 3 516 | 4 276 |
| • Naissances | 70 | 105 |
| • Enfants scolarisés à Terville (mat. et primaire) | 575 | 766 |
| • Bons scolaires | 753 | 890 |
| • Construction de bâtiments commerciaux, industriels et artisanaux | 1 | 10 en 1988 |
| • Espaces verts (ha) | 55 (dont 50 de forêt) | 66 |
| • Personnels employés au services techniques | 13 | 26 |
| • Compte administratif | 32 618 065 F | 47 693 033 F |
| • Mandatements (nbre) | 1 900 | 2 962 |
| • Aide sociale réglementaire (nbre dossiers) | 66 | 161 |
| • Aide médicale à domicile (nbre personnes) | 47 | 136 |
| • Secours alimentation | 10 650 F | 52 800 F |
| • Secours EDF-GDF | néant | 40 517 F |

## Au-delà des chiffres,

Terville en 1989, c'est une petite ville qui s'est développée de façon spectaculaire ces six dernières années en saisissant les opportunités qui s'offraient à elle : – Besoin de logements pour le personnel de la centrale EDF de Cattenom.
– Demande de terrains pour les accédants à la propriété.
– Demandes d'implantations commerciales et industrielles en raison d'un site jugé intéressant.
Des réponses précises ont été proposées dans chacun des cas, ce qui donne à Terville aujourd'hui une physionomie nouvelle qu'on ne connaissait pas par le passé. Terville, en 1989, c'est une population renouvelée à 40 % non seulement en raison des nouvelles constructions mais également par le jeu des mouvements de population dans les quartiers existants : mutations, départs et arrivées en fonction de la restructuration industrielle de la région.
Cela signifie pour ceux qui sont aux commandes de la ville une population aux besoins différents, la plupart du temps grande consommatrice de services modernes : éducation, culture, loisirs...
Une population globale qui attend des réponses à des problèmes en perpétuelle évolution.

# UNE VILLE

# UNE COMMUNAUTE

# L'emploi

reste en 1989
une préoccupation
majeure des Français.
Que peut modestement
une commune
dans cette bataille où
elle n'est pas maîtresse
des armes ?

- Favoriser l'implantation d'industries créatrices d'emplois. Cela a toujours été et reste, en 1989, une des priorités de la Municipalité.

Terville bénéficie d'un site géographique unique dans la région. Une situation que la Ville a tenté d'exploiter chaque fois que possible :

- Bouclage de l'opération Linkling II (14 nouvelles implantations depuis 1983)

La Ville a par ailleurs favorisé le développement d'emplois induits:

- dans le bâtiment, les TP, la voirie par la mise en œuvre de grands chantiers.
- dans le secteur tertiaire avec l'extension des besoins en matière de services. (Education Nationale. PTT. Services Municipaux - Santé...)

**1982**

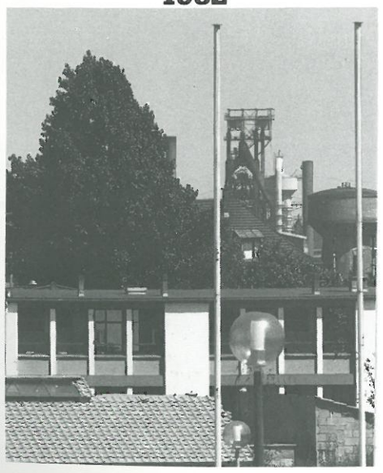

# TRAVAILLER

Terville est une Ville active où le taux de chômage est en régression (de 335 à 276 dont 126 hommes et 150 femmes – 136 indemnisés et 140 non indemnisés).

Plus des 2/3 des actifs trouvent un emploi correspondant à leurs qualifications.

## Travailler à Terville

## OBJECTIFS 89-95

- Réalisation de la zone commerciale du Linkling III en phase pré-opérationnelle : 30 000 m² commerciaux – 90 000 m² bâtis – 600 emplois dans le commerce – Emplois annexes en tous genres. Apparition des premiers immeubles en 1990.
- Réalisation du Parc d'Activités Industrielles en cours d'études avec l'accueil possible de 120 entreprises. Premiers immeubles en 1990.
- Développement des Services Tertiaires (secteur public – secteur privé).

*Le Linkling II*

**Lutter pour sauvegarder l'emploi existant, pour promouvoir d'autres choix économiques est aussi une constante de l'action municipale.**

## Consultation

**15 personnes sur 209** se déclarent très préoccupées par le problème de l'emploi, notamment celui des jeunes.

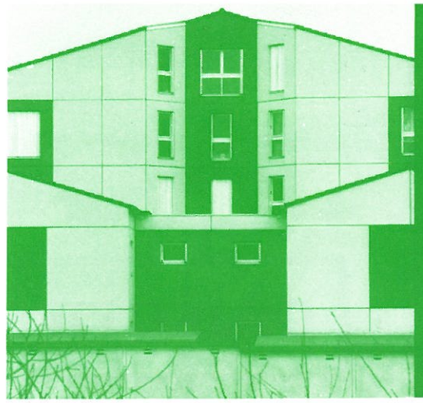

# HABITER

**339** logements on été construits depuis 1983 à Terville. Pour qui ? Pour tous les personnels des nouvelles industries et des nouveaux commerces qui souhaitent loger à proximité de leur lieu de travail dans un cadre agréable au sein d'un ville offrant une dynamique culturelle.

## Pour garantir à chacun le droit au logement de qualité

Au niveau des actions de la Municipalité pour soutenir et aider les revendications des habitants, on n'a pas oublié :

- la campagne de soutien aux locataires malmenés par les nouvelles lois «sociales» sur le logement.
- le soutien au accédants à la propriété pour la révision des prêts PAP.
- les aides et conseils aux locataires concernés par le rachat d'anciens logements de la sidérurgie.

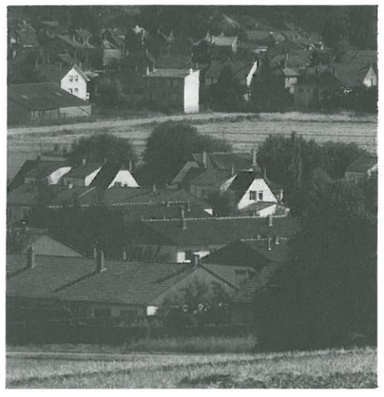

Le rôle de la ville a consisté à :

- inviter et inciter les promoteurs à construire sur notre commune
- intercéder auprès de l'Etat pour qu'il débloque les crédits nécessaires à la construction de logements sociaux de qualité.
- inviter les propriétaires immobiliers à réhabiliter les immeubles et les espaces de vie existants (Acacias par exemple).

## OBJECTIFS 89-95

### Constructions neuves

Poursuivre l'effort de construction de nouveaux logements sociaux au rythme :

de 40 à 50 logements locatifs HLM par an,
de 20 à 30 pavillons en accession à la propriété par an.

Sont en cours de construction à la ZAC :
54 logements HLM locatifs par la S.A. d'HLM LOGI-EST,
35 pavillons PAP-accession par le C.I.M.,
27 places à bâtir par le C.I.M.,
15 places à bâtir au lotissement des Sculpteurs.

Sont en cours d'élaboration à la ZAC :
60 logements HLM locatifs par l'OP d'HLM de la Moselle,
25 places à bâtir rue de Lorraine.

Sont en projet :
Une nouvelle ZAC de 200 logements :
La ZAC de la Petite Ouette, rue Saint Jean, dont le projet devrait être mis en chantier aux horizons 1992-1993.

### Réhabilitation

- Réhabilitation de toutes les propriétés appartenant à l'Alliance-Immobilière autrefois la S.A. d'HLM «La Thionvilloise»,
- par priorité, réfection de l'éclairage public et des voiries du Quartier des Acacias et du Parc Mon Logis.

### Consultation

**90 personnes sur 209** estiment qu'il est urgent ou très urgent de poursuivre la construction de nouveaux logements.

## Une fois réglés

les problèmes du travail et du logement, ce qui préoccupe le plus chacun et chacune, c'est le confort de vie au quotidien. C'est peut-être là d'ailleurs qu'une municipalité dynamique peut apporter le plus de réponses directes à la population. Education des enfants, loisirs des populations actives et retraitées : des actions adaptées à chaque besoin pour une vie plus douce et plus agréable...

## • Des locaux

Depuis 1983, création de 6 classes primaires et maternelles.

Extensions d'écoles – Réaménagements des locaux existants (peinture - isolation - chauffage...) pour un plus grand confort des enfants et de leurs maîtres.

Mise à disposition de nouvelles structures sportives (plateau EPS à la ZAC...)

L'accueil des classes.

A la bibliothèque – locaux étendus, activités élargies.

Intégration des classes aux activités culturelles (expos - clubs).

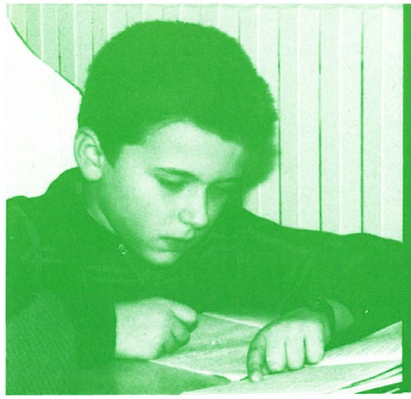

# MIEUX VIVRE DANS SA VILLE L'EDUCATION

**Une éducation de qualité commence dès l'école maternelle...**

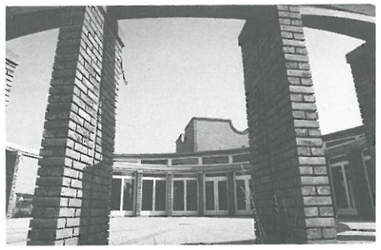

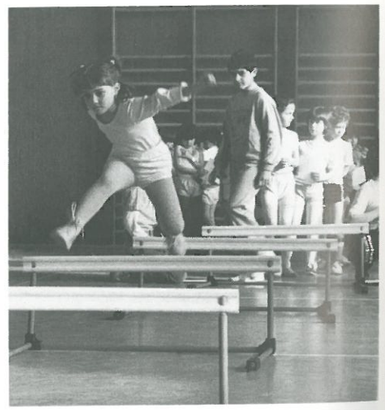

## • Des moyens financiers

*Fonctionnement* :

101 088 F ont été alloués aux écoles en 1988 et gérés par les conseils des maîtres.

*Investissement en matériel pédagogique* :

99 000 F ont été attribués pour permettre aux enseignants d'équiper leurs écoles en moyens «lourds»

## • Des aides

- aux départs en classes transplantées
- à l'organisation de fêtes et spectacles
- au travail scolaire (école continue après 16 h à Châtillon pour le primaire et après 20 h pour les adolescents par le Service Jeunesse).

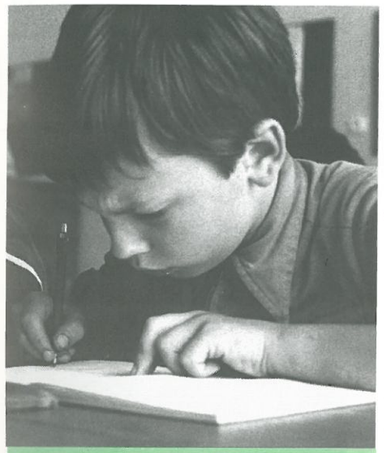

## L'université en panne ?

Dès juin 1984, la Municipalité a pris conscience de la nécessité de créer, dans l'agglomération thionvilloise, un pôle universitaire de technologie.

Ce pôle devrait permettre la formation des jeunes sur place en leur donnant accès aux nouvelles technologies.

D'autre part, la création d'un institut de recherches et de formation polytechnique se devait de permettre l'accueil d'industries, le portage de nouvelles entreprises, l'animation d'un centre de création industrielle.

La municipalité s'est beaucoup investie dans ce projet dont elle a assuré la responsabilité des études et l'élaboration du dossier jusqu'au niveau du ministère.

Elle ne renonce pas à la lutte.

Avec le concours des responsables du Technoparc, elle entend faire aboutir ce projet qu'elle considère indispensable au développement de notre région.

## OBJECTIFS 89-95

- Développement du service de l'Ecole Continue par l'achèvement d'une structure adaptée (Restauration scolaire - Etudes surveillées - Aide aux devoirs...)
- Elargissement de l'accueil des jeunes enfants (Dès 2 ans et demi à la Maternelle avec construction de nouvelles classes si le besoin l'impose).
- Soutien des luttes contre les classes surchargées
- Actions aux côtés des parents et des enseignants pour l'amélioration des moyens dans les lycées et les collèges et surtout les lycées d'enseignement technique et professionnel.
- Actions pour faire reculer les inégalités, combattre l'échec scolaire.

**En un mot, faire en sorte que l'école soit la priorité des priorités.**

## Consultation

**108 personnes sur 209** estiment qu'il faut accentuer l'effort en matière d'équipements scolaires et de réduction des effectifs.

# MIEUX VIVRE DANS SA VILLE
# LES LOISIRS DES JEUNES

## Que font les enfants lorsque papa et maman travaillent ?

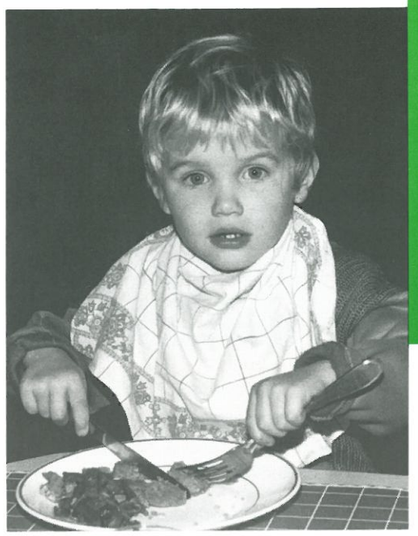

Créée en 1983, la Restauration scolaire accueillait quotidiennement à ses débuts une dizaine d'enfants.
De 40 à 50 menus ont été servis chaque jour en janvier 89. Parmi ces jeunes rationnaires, une quinzaine ont moins de 6 ans.
Après 16 h, les écoliers sont accueillis à Châtillon par deux enseignants (aide aux devoirs) et trois animatrices (goûter – encadrement – jeux)

## OBJECTIFS 89-95

Les besoins nouveaux ont orienté la réflexion dans le sens global de la qualité de l'accueil pour l'enfant en bas-âge

- Projets de crèche familiale et de halte garderie à la ZAC.
- Ouverture de la ludothèque dont les locaux existent à l'école de la Farandole. Elle aura pour but de favoriser la relation parent-enfant par le biais du jouet. Un nouvel état d'esprit et de nouvelles habitudes à mettre en place...
- Création au centre Socio-Culturel Georges Brassens, rue Haute, d'un véritable centre de la Petite Enfance ouvert sur le vaste Parc Châtillon.

### Consultation

**104 Tervillois sur 209** estiment que la mise en service d'une halte-garderie/crèche familiale est une priorité urgente.

## De 4 à 17 ans,

**ces six dernières années ont vu la multiplication des propositions faites à la jeunesse en matière de vacances et de loisirs.**

1984 : Châtillon accueille les Mercredis-Récré et les centres aérés. Les enfants découvrent un cadre spécifique, de plus en plus adapté à leurs besoins et qui ne cesse d'évoluer : Aménagement, peintures, toiture, reprise du parc, mobilier urbain et de loisirs...

1986 : Ouverture du caveau Balavoine puis de son annexe de plein air pour les loisirs des adlescents.
- Généralisation des centres aérés pendant les petites vacances
- Généralisation des camps (jeunes et ados)

Les clubs sportifs et culturels en direction des enfants se sont développés en nombre et en fréquentation.

- Ouverture de nouveaux parcs de jeux dans les différents quartiers (ZAC - centre - rue Lyautey - quartier des Peintres...)
- La bibliothèque municipale a développé son potentiel d'accueil et son volant de livres «jeunesse».

## OBJECTIFS 89-95

Développer les actions en faveur des adolescents
- par la mise en place d'un service S.V.P.
- par des spectacles adaptés
- par l'extension du service d'aide aux devoirs.

### Consultation

Les loisirs des enfants et des adolescents constituent la deuxième préoccupation des Tervillois (après la circulation) **124 personnes sur 209** estimant en effet qu'il s'agit d'une action prioritaire.

# MIEUX VIVRE DANS SA VILLE LES LOISIRS

**1984 :** mise en service d'un deuxième stade de football digne de ce nom (traité tous-temps et éclairé) aux Acacias.

1986 fut l'année des tennis : 4 courts – nouvelle activité.

Eté 1988 : Le plan d'eau s'ouvre aux sports de voile pour les jeunes des centres aérés et des camps d'ados.

Au chapitre du fonctionnement, que ce soit au niveau des clubs autonomes ou fédérés à l'ATAC, la ville pourvoit à la mise à disposition de locaux adaptés pour tous (malgré le nombre d'activités) et alloue des subventions en constant accroissement.

## LE SPORT

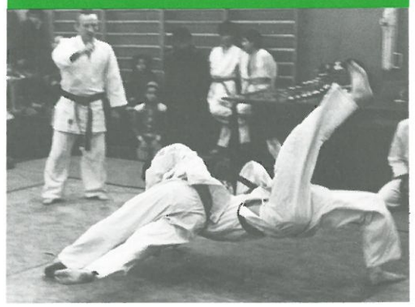

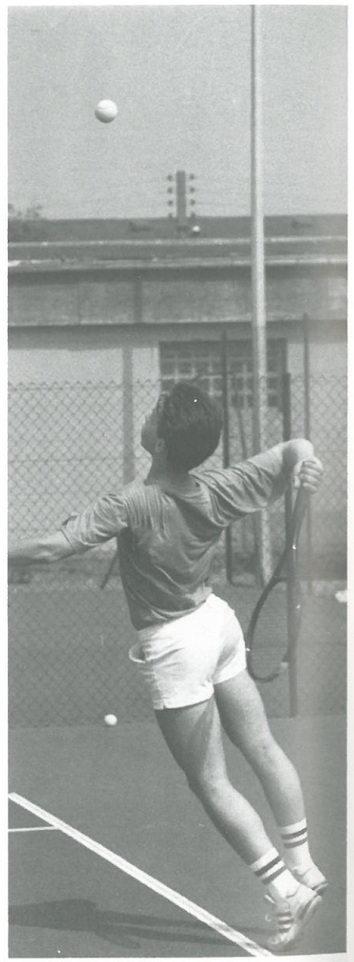

## OBJECTIFS 89-95

La halle des sports (grand gymnase de type Cosec) sera construite rue Le Kem, en face des établissements Griselle.

Cet équipement réclamé à corps et à cris par les sportifs de la localité est devenu indispensable à la pratique des disciplines sportives au niveau où elles sont pratiquées à Terville.

Faute de voir se réaliser un tel équipement, les sports de compétitions (volley par exemple) ne seraient plus possibles, le gymnase des Acacias étant inadapté.

### Consultation

A noter que **52 Tervillois (sur 209** réponses) attendent un développement des équipements sportifs (en avant dernière position des préoccupations de nos concitoyens)

## Ce sont les clubs

**fédérés à l'ATAC qui catalysent une bonne partie de la vie culturelle à Terville, qui en font son originalité et sa spécificité.**

## LA VIE ASSOCIATIVE

Ce dernier mandat a vu se confirmer les attentes du public et les réponses de la Municipalité. C'est dans les années à venir qu'un mouveau palier devrait être atteint avec la mise à disposition de locaux spécialisés (photothèque en cours de finition – création d'une école de musique...)

1984 : Construction d'un nouveau local pour l'atelier Banal (travail du bois et du fer – bricolage familial)

1986 : Extension de la bibliothèque Municipale à 200 m² avec salle de travail, atelier. Une situation qui devrait encore évoluer dans les prochaines années avec l'adjonction d'un secteur vidéo notamment.

1987 : Extension de l'atelier d'Arts au groupe Gérard Philipe.

1989 : Création d'une photothèque par extension des locaux du Club Photo, place du marché.

## OBJECTIFS 89-95

Des locaux pour l'école de Musique.

Après transfert de la caserne des Pompiers à proximité des nouveaux ateliers communaux, cet espace sera restructuré pour accueillir l'Ecole de Musique: petites salles de travail, classes d'instruments, auditorium...

La bibliothèque s'ouvrira à d'autres techniques d'information. Dans ce but, il est prévu la construction d'un bâtiment annexe, à droite du plan incliné d'accès à la mairie.

La photothèque ouvrira ses portes cette année. Elle émane d'une extension des activités du club photo : nouveau labo, salle de réunion et d'exposition, studio de prises de vues...

**Pour se retrouver,**
s'informer,
apprendre et s'enrichir
l'esprit :
**les spectacles**
**et**
**les expositions**

# MIEUX VIVRE DANS SA VILLE LA CULTURE

A proximité d'une métropole dynamique en matière culturelle, les Tervillois attendent essentiellement chez eux une animation spécifique. Celle-ci est orientée vers la découverte ou l'approfondissement de moyens d'expression (musique, photo, littérature, danse) l'information (urbanisme, vie familiale...) et la fête pour tous sans contraintes financières (spectacles humoristiques - grands jeux)

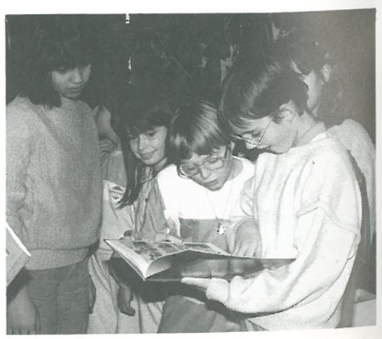

# Malgré

les maladies qui nous font peur, le fait est là : nous vivons de plus en plus vieux. Une situation réconfortante mais qui ne va pas sans poser bien des problèmes : comment éviter l'isolement, l'ennui ? Comment remédier à la perte d'autonomie des personnes âgées ?

Autant de questions qui préoccupent de façon précise la Municipalité.

Les objectifs sont actuellement ciblés pour les années à venir.

# MIEUX VIVRE DANS SA VILLE LE 3e AGE

Actuellement, les réponses de la Ville tournent autour des activités bi-hebdomadaires du Foyer des Anciens et du FPA Erckmann-Chatrian (logements individuels pour couples ou personnes seules).

- 1750 Tervillois ont plus de 50 ans
- 15 % des personnes âgées de plus de 75 ans sont susceptibles d'être déclarées «gravement dépendantes» et nécessiteront un placement en lit médicalisé (statistiquement un homme pour 2 femmes)
- Ce pourcentage passe à 25 % pour les personnes de plus de 80 ans.

*(source INSEE)*

Préoccupation récente engendrée par la vague des préretraites, la situation des 50-60 ans a trouvé des réponses au cours de ces dernières années : le Club du Nouvel Age s'autogère et s'auto-anime de façon admirable : voyages, ateliers, thés-dansants, concours, expositions...

## Rendre la vie plus facile aux anciens

## OBJECTIFS 89-95

Favoriser une vie communautaire au sein du FPA par l'embauche d'une animatrice spécialisée qualifiée qui sache prendre en compte la situation spécifique des personnes âgées... Leur permettre de sortir, de se rencontrer et d'échanger dans de meilleures conditions.

Pour éviter l'isolement et les traumatismes de l'hospitalisation, la Municipalité prévoit :

- La création d'un lieu de vie de **12 chambres** pour l'accueil de personnes âgées en perte d'autonomie.
- La création de **lits médicalisés** pour les personnes du 3e âge afin de leur éviter l'hospitalisation.
- La mise en place d'un **service S.V.P.** pour les personnes âgées afin de favoriser leur maintien à domicile (aide-ménagère, intervention technique, dame de compagnie etc.)

**Maintenir les personnes âgées à domicile et au cœur de leur communauté le plus longtemps possible, quel que soit leur état physique afin d'éviter le déchirement moral toujours préjudiciable.**

## Consultation

**106 personnes sur 209** estiment qu'il faut développer l'action en direction du 3e Age.

## Bien vivre

dans sa ville, c'est aussi trouver au sortir de chez soi un environnement agréable. Le confort visuel et l'émotion esthétique naissent de l'harmonie des lignes, de la végétation, des choix architecturaux mais aussi de la présence de points forts. Pourquoi pas des sculptures qui parlent à l'imaginaire ?
Chacun a droit à l'esthétique dans sa rue, dans son quartier et de jeunes créateurs ont été invités à s'exprimer «dans la rue».

# MIEUX VIVRE DANS SA VILLE

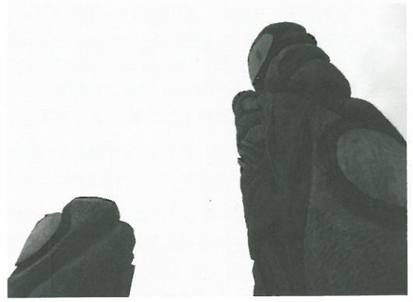

# L'ENVIRONNEMENT

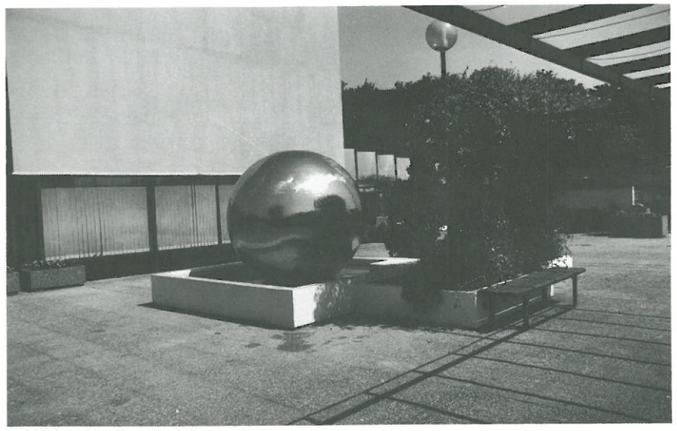

## OBJECTIFS 89-95

- Aider les jeunes créateurs artistiques locaux par la mise à disposition de moyens et par la commande d'œuvres.
- Poursuivre l'acquisition d'œuvres d'Art urbaines à implanter dans les parcs et les espaces publics.

### Consultation

Cette préoccupation est celle de **92 Tervillois (sur 209 réponses** reçues au 4 février 89).



# CIRCULER

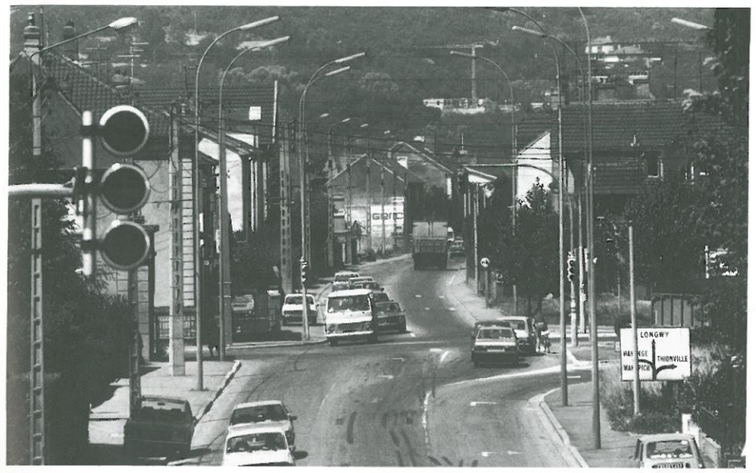


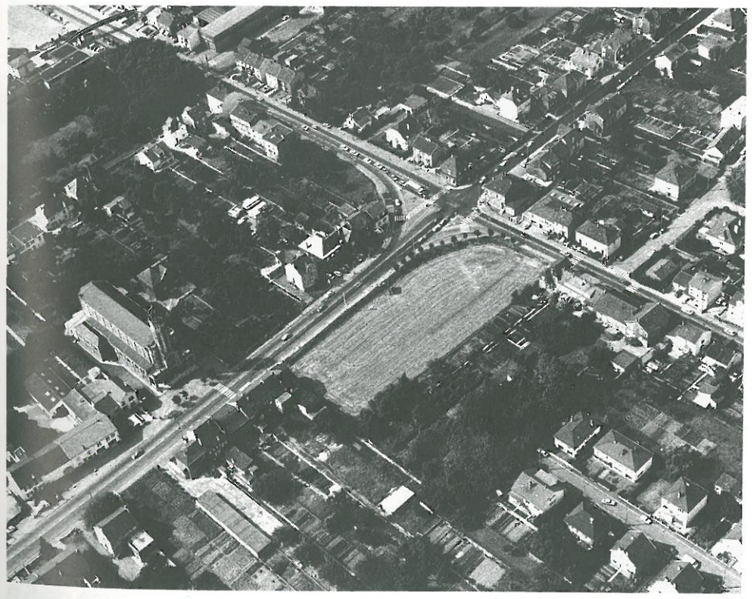

Le réseau piétons - deux roues a progressé à la manière d'un puzzle. Il reste pour les années à venir à relier les différents tronçons entre eux pour permettre une véritable circulation entre les différents quartiers.

## La préoccupation première des Tervillois (178 sur 209 personnes)

Victime de sa position stratégique autant que de son propre développement, Terville doit absorber quotidiennement une circulation qui dépasse ses capacités. L'ouverture récente de l'autoroute A 31 lui a certes apporté une bouffée d'oxygène mais on sait déjà que cette amélioration ne sera que provisoire si d'autres structures n'évoluent pas à l'intérieur de la Ville.

Pourquoi ?

Parce que le développement commercial et industriel (Linkling III et Parc d'Activités Industrielles) drainera dans nos artères une nouvelle circulation dans les années à venir.

A l'heure actuelle, on peut éviter Terville dans le sens Est-Ouest (Thionville Hayange) mais pas dans le sens Nord-Sud. Par ailleurs, qu'en sera-t-il au moment de la création des nouvelles zones ?

Parallèlement, la population tervilloise augmente sans cesse et avec elle le parc automobile intérieur.

**Il faut donc prévoir la réalisation de carrefours giratoires qui fluidifient la circulation. Il faudra aussi créer des rythmes de passage et améliorer l'éclairage public.**

Paradoxalement, dans les quartiers, la vitesse doit être réduite pour des raisons évidentes de sécurité et des ralentisseurs se sont généralisés ces dernières années dans les différents quartiers.

# Mieux vivre

au quotidien,

c'est aussi régler

les problèmes de

sécurité des gens et des biens.

## MIEUX VIVRE DANS UNE VILLE PLUS SURE

C'est la préoccupation de nombreux Tervillois. Ils l'ont écrit dans le cadre de la consultation.

Une ville plus sûre pour tous. Tel a été le souci municipal au cours de ce mandat.

Certes, la solution globale et satisfaisante des problèmes de sécurité passe par une politique nationale de justice, de recul du chômage et de la misère, de solidarité véritable : des objectifs pour lesquels la municipalité agit chaque jour.

Pour sa part, la ville a assumé ses responsabilités en exigeant, dans ce domaine qui préoccupe légitimement de nombreux Tervillois, les moyens nécessaires :

- par la création d'une police municipale. Deux fonctionnaires de police ont été recrutés,
- par le renforcement de l'action de la gendarmerie nationale : rondes de nuit renforcées, contrôles de vitesse etc...
- par des actions de prévention en développement les loisirs pour la jeunesse durant les «Etés Jeunes», en mobilisant d'importants moyens humains et financiers.

## LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

Telle est la mission dévolue aux Sapeurs Pompiers à Terville : 20 bénévoles assurent cette mission de service public. L'efficacité de ce corps de premier secours est due à la qualité des hommes, à leur disponibilité, à l'effort de formation consenti.

La Municipalité garantit les moyens matériels et véhicules les plus efficients.

Au cours de ce mandat, le Corps a été relié au Centre de Secours Principal par le «Trans 18» et l'alerte a été améliorée par l'appel sélectif.

Le Corps fait partie de l'Unité Mobile d'Intervention. Il a été formé à la radio-activité et il est équipé en conséquence.

### OBJECTIF 89-95

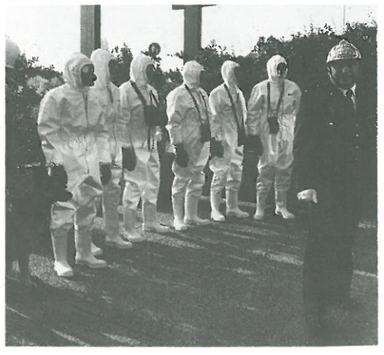

- La Ville se développe et les risques augmentent. Il est nécessaire d'envisager la création d'un noyau permanent de première intervention formé de 5 à 6 hommes fonctionnaires territoriaux,
- Renouvellement et modernisation du parc automobile,
- Construction à terme d'une nouvelle caserne à proximité des ateliers municipaux.



# Rien sans vous

Partout, toujours,
la concertation.

## COMMUNIQUER

La démocratie a fait de nouveaux progrès avec l'élaboration des projets dans la concertation constante avec la population et les associations amenant accord, modification ou amélioration.

Les Tervillois se sont exprimés dans des campagnes d'informations, de consultations et d'actions sur les grandes questions telles que la défense du logement social, de la dette des propriétaires sur les grands projets tels que l'autoroute, le Linkling III, les objectifs de développement etc...

- Une information plus active pour mieux vous associer aux décisions municipales et aux activités de Terville.

Pour mieux vous informer, «Terville d'Accueil» s'est amélioré. Il est paru sous la forme d'un magazine complet territorial et d'un feuillet mensuel.

Une publication attendue qui s'est complétée par des publications en direction des enfants, des jeunes.

Des publications occasionnelles vous ont permis d'en savoir plus sur les activités de vacances pour le 3e âge.

Enfin, la mise en place en 1989 d'un Centre serveur permanent Minitel (Terville-Info sur minitel 24 h sur 24 au 82 88 43 25), outil moderne pour vous informer de ce qui se passera dans la Ville.

Privilégier la paricipation des Tervilloises et des Tervillois aux choix de gestion et favoriser leurs interventions pour la satisfaction de leurs besoins et défendre leurs intérêts :

Un souci permanent de la municipalité.

### OBJECTIFS

- Développer l'information audio-visuelle par la mise en œuvre d'un centre de documentation vidéo,
- Edition d'un livre «Terville, des origines à nos jours» pour permettre aux uns et aux autres de s'enraciner dans la Ville, pour la convivialité, les rapports humains, les lieux sociaux.

Ce livre permettra à ceux qui le désirent, de s'approprier l'histoire de notre Ville, de connaître le passé pour mieux comprendre la réalité d'aujourd'hui.

## INFORMER POUR UNE MEILLEURE PARTICIPATION !

La consultation, un objectif simple : recueillir vos idées, vos propositions pour continuer Terville. Le prochain programme municipal se doit d'être élaboré, puis décidé, par l'ensemble des Tervillois.

Au 4 février, 209 Tervillois avaient déjà retourné le questionnaire dont 123 hommes, 63 femmes et 10 couples.

Quelques chiffres :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Les Acacias | 35 | Domaine de la Forêt | 25 |
| Le Val de Terville | 26 | Route de Marspich | 8 |
| Parc Mon Logis | 16 | Quartier des peintres | 6 |
| Rue du 8 Mai | 15 | Cité Jeanne d'Arc | 7 |
| Le Village | 15 | Cité de Verdun | 14 |
| Rue Lyautey | 9 | Rue de Verdun | 16 |

Vos priorités estimées très urgentes et urgentes :

- La circulation : 178
- Les loisirs des enfants et des adolescents : 124
- Les équipements scolaires : 108
- Le développement des activités en faveur du 3e âge 106
- La crèche-halte garderie : 104

Vous avez attiré notre attention sur :

- Certains problèmes d'assainissement,
- La nécessité de renforcer l'éclairage public d'une façon générale,
- Le stationnement et en particulier sur les trottoirs,
- La propreté de la Ville, les chiens et les poubelles,
- La lutte contre les nuisances,
- Le besoin de limiter la vitesse la mise en place de «gendarmes couchés»,
- La nécessité de mettre en place des cabines téléphoniques, des boîtes aux lettres,
- La signalisation routière,
- L'accroissement de l'aide sociale,
- Les impôts locaux.

# PERSONNEL COMMUNAL

**Attentif, compétent, efficace : le Personnel Communal est la courroie de transmission entre les élus et la population.**

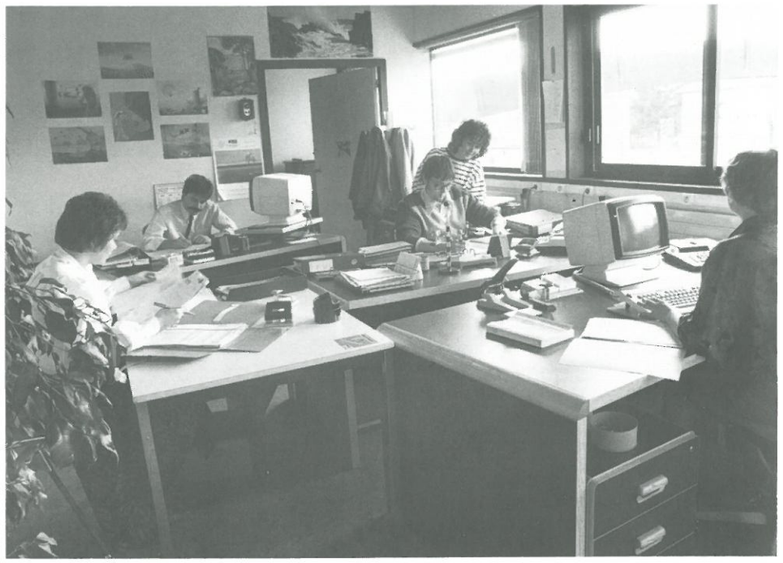

Plus de 125 fonctionnaires territoriaux ouvriers, agents de services, employés, techniciens et cadres – assurent quotidiennement les diverses missions du service public.

Enraciné dans la vie communale, connaissant de façon approfondie les problèmes des Tervillois, avec dévouement, compétence et efficacité, le personnel communal participe activement à la préparation et à la mise en œuvre des décisions du Conseil Municipal.

Des efforts conséquents ont été réalisés au cours du présent mandat pour améliorer la qualité des services rendus, pour faire face aux besoins nouveaux :

- amélioration de l'accueil du public avec des aménagements constants de locaux,
- modernisation des outils de travail (informatisation des services, acquisition de matériel nouveau, d'outillage et de machines, amélioration des conditions de travail, construction d'un centre technique commercial,
- formation accrue des personnels,
- création de nouveaux services et développement de certains secteurs nécessitant le recrutement de personnel qualifié ou hautement qualifié.

Tous ces efforts ont atteint leur objectif : un service public plus efficace et plus moderne pour servir toujours mieux les Tervillois.

## Le sens du service public

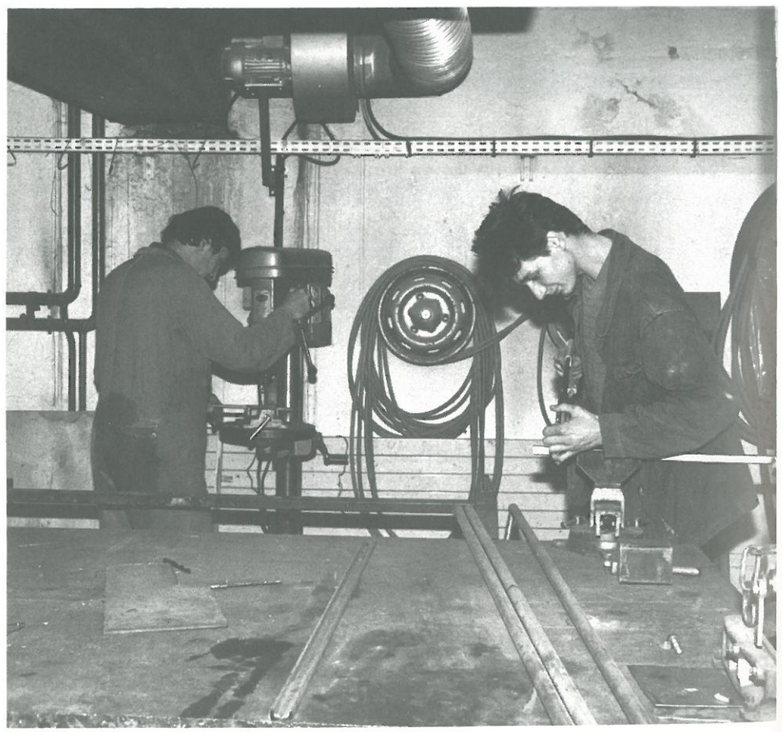

# PERSONNEL A L'HONNEUR

**A l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité, la maire, René De Matteis, a mis à l'honneur trois personnes dévouées ‹pour services rendus à la ville».**

**M. Jean-Paul Braun,** qui s'est vu remettre la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale (valeur argent), est entré au service de la Mairie de Terville il y a un peu plus de 20 ans, le 1er avril 1969 en tant que menuisier.

Il gravit rapidement les échelons et en 1979 il est chargé de la responsabilité d'encadrer le service ouvrier.

Nommé contremaître Principal en 1982, Jean-Paul Braun, assure actuellement la fonction de chef d'atelier de la Régie de Travaux.

**Mme Denise Masson** qui a assumé pendant plus de 15 ans les fonctions de concierge au groupe scolaire Acacias en compagnie de son mari Gilles, a fait valoir ses droits à la retraite.

«Nous avons tenu à lui faire part des remerciements de la collectivité pour sa gentillesse et l'esprit de service d'ouverture et d'accueil qu'elle a su, tout au long de sa carrière, accorder aux uns et aux autres.» a déclaré le maire.

Quant à **Hugues Lamur,** conseiller municipal et adjoint de la première heure, il quitte notre localité pour se retirer à Coursan, au pays du soleil et de l'accent qui chante. A cette occasion, le maire a tenu à rappeler :

«Militant, il a été, militant il reste. Et malgré son âge et son juste droit à la retraite, je suis sûr qu'il continuera, à COURSAN, de militer pour faire avancer la justice sociale avec la même ardeur qu'il le faisait à Terville.»

# Pour Une santé intégrale

La rubrique de Josyane HAMMER

**«La santé est l'expression normale de la vie, et résulte d'une harmonie physique et mentale»**

Si l'on admet facilement que les facteurs d'une bonne santé sont :

- une alimentation saine
- un exercice physique régulier
- un bon sommeil
- l'air pur, le soleil

etc.

Il est plus difficile de reconnaître l'influence du facteur mental.

De même que nous sommes sous l'influence des énergies cosmiques, nous subissons celle de nos forces intérieures, qui conditionnent notre épanouissement.

Notre pensée conditionne notre santé.

Ainsi une émotion agréable et positive provoque une stimulation favorable de l'organisme, alors qu'une émotion négative entraîne une déperdition de l'énergie nerveuse, et peut avoir des conséquences fâcheuses.
(troubles cardiaques, dysfonctionnement digestif..)

L'ulcère d'estomac se forme souvent chez des personnes nerveuses, soucieuses.

La peur, l'insatisfaction, le chagrin provoquent la production de poisons, qui troublent la vie de l'organisme, alors que la confiance, l'optimisme, la foi préservent la santé ou conduisent à la guérison.

Notre pensée conditionne notre harmonie physique et notre harmonie mentale.

Aussi cultivez le calme, la beauté, la sérénité afin de préserver votre santé.

**Nous vous invitons à approfondir cette réflexion dans le cadre de l'Atelier Mieux-Etre, Mieux-Vivre à partir du lundi 20 février.**

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à la Mairie.

## Un calendrier ludique pour le Nouvel-Age

**Concours de belote :** le jeudi 9 mars à 15 h au centre Communautaire
**Participation :** 20 F Adhérents
25 F Invités

**Inscriptions du 27 février au 7 mars**

**Excursion :** le jeudi 6 avril

**Déjeuner dansant :** le samedi 29 avril

**Séjours à l'étranger :**

- **TURQUIE :**
du 6 au 20 mai
Une semaine de circuit en Hôtels 3 étoiles suivie d'une semaine au Club PACHA.
5 200,- F en pension complète
- **ITALIE :**
du 31 août au 14 septembre
Une semaine à l'Hôtel AUGUSTA à BELLARIA
**Participation :** 3 200,- F en pension complète.

Renseignements et inscriptions en mairie de Terville, centre communal d'action sociale, **les après-midis uniquement.**
Tél. 82 88 43 95

## Vaccinations

Des séances de vaccinations sont organisées en avril, mai et juin.

Sont concernés les enfants nés de 1975 à 1988, assujettis à un rappel ou aux 3 premières injections (DTP ou TETRACOQ).

- Les parents dont les enfants sont vaccinés par le médecin de famille sont invités à communiquer en Mairie les dates de vaccinations effectuées. La tenue régulière du fichier vaccinations permet la délivrance de fiches individuelles de vaccinations, service non négligeable en cas de perte du carnet de santé.

## Pharmacie à la ZAC

**Ouverture le 1er mars**

L'ouverture tant attendue d'une deuxième pharmacie à Terville : c'est dans les jours à venir.

La nouvelle officine ouvrira ses portes avenue De Gaulle le 1er mars prochain.



# Le budget,

c'est l'engagement des dépenses indispensables à la vie quotidienne des habitants, des dépenses avant tout sociales qui, en raison des besoins croissants de la population, des difficultés rencontrées par les familles, les jeunes, les retraités, ne cessent d'augmenter.

Le budget communal, c'est encore pour la municipalité l'un des moyens pour tenter de corriger les inégalités, en rendant accessibles à tous, selon leurs revenus et en fonction de leurs besoins, les services fournis, grâce à des tarifs et participations adaptés.

Poursuivre une gestion sociale pour tous sans alourdir la pression fiscale des familles, tel a été le sens de notre action municipale.

## FINANCES COMMUNALES

**En 1983, le taux de la Taxe d'Habitation était de 11.20 %, en 1988, est de 13,20 %, soit une augmentation de + 3 % l'an, inférieure au taux d'inflation constaté.**

## Une gestion rigoureuse et saine

En fait, l'enrichissement collectif a autorisé la Ville à réaliser ses programmes d'investissement et à financer les projets sans alourdir la pression fiscale.
Reste que la Taxe d'Habitation est injuste, les bases de cet impôt élaboré par les services fiscaux de l'Etat sont établies en fonction de l'importance du logement, de son confort, de sa surface corrigée etc.. Il ne tient donc pas compte des revenus du contribuable.
La Municipalité agit pour obtenir de l'Etat une réforme de la fiscalité locale, des impôts plus justes.
Elle agit aussi pour le développement économique. L'implantation d'un hypermarché sur le Linkling représentera 1,5 million de francs de ressources nouvelles pour la Ville au titre de la taxe professionnelle.
Enfin, elle agit pour une gestion rigoureuse sur tous les postes budgétaires.

# La doyenne des Tervillois à 95 ans.

Elle s'appelle Marie WOLF, Bertrand de son nom de jeune fille. Elle est née le 6 janvier 1894 à Odratzheim, dans le Bas-Rhin.

Mariée le 30 janvier 1930 à Romanwiller, la vaillante nonagénaire qui est veuve depuis 1944 est mère de quatre enfants, grand-mère de neuf petits-enfants et compte aujourd'huit sept arrière-petits-enfants.

Nos félicitations.

# TERVILLE EN 1989
## c'est

**7 201** habitants.

**7** groupes scolaires accueillant **766** élèves.

Un centre d'accueil péri-scolaire :
restauration-école continue...

**2** gymnases.

**2** terrains de football.

**4** courts de tennis dont un couvert.

Un parcours de santé.

Un plan d'eau pour les activités de voile jeunesse.

66 ha d'espaces verts (dont 50 ha de forêt de loisirs).

**3** parcs urbains de détente.

Un centre culturel de **2 125** membres.

Un centre d'accueil des loisirs-jeunesse (enfants et ados).

Une salle de spectacles polyvalente pouvant accueillir.

Une bibliothèque de 200 m².

Un restaurant social ouvert 6 jours sur 7.

Une centaine d'activités commerciales.

Un Foyer Résidence pour Personnes Agées.



# TERVILLE EN 1989
## ce n'est plus

- **Terville en 1971 (début du 1er mandat)**

  Une ville dortoir de la sidérurgie où tout est à créer, à savoir :
  - une vie communautaire qui relie les quartiers
  - une vie culturelle jusqu'alors pratiquement inexistante
  - des structures de travail et de loisirs (mairie - poste pompiers - salle de spectacles - salles de réunions)
  - la voirie et l'éclairage

- **Terville en 1977 (début du 2e mandat)**

  Une réflexion de développement est intervenue et des réalisations de fond sont entreprises
  - restructuration des quartiers existants
  - mises aux normes (assainissement...)
  - démarrage d'une vie culturelle et d'une politique d'animation
  - la voirie et l'éclairage
  - études préparatoires des dossiers de développement
  - constitution d'un patrimoine foncier pour permettre à la ville de réaliser et de se développer (ZAC - ZAD - Expropriation)
  - Faire vivre la première grande réalisation, le Centre Communautaire (1979)

- **Terville en 1983 (début du 3e mandat)**

  Concrétisation du développement engagé (quartier des Peintres - ZAC - greffes de quartiers - Linkling II...)
  - confortation d'une politique culturelle

## Concours : et si vous photographiez votre ville ?

**Pour son 10e anniversaire,**
le club-photo de l'ATAC propose à tous les Tervillois
un concours photo : «Photographiez Terville
Tirages noir et blanc ou couleur – Diapos exclues
Date limite d'envoi : le 30 Avril 1989
Exposition et remise des prix
dans le cadre des journées de la photo,
du 9 au 21 mai au Centre Communautaire.

*L'espace-meuble de la famille d'aujourd'hui*

# LE GEANT DU MEUBLE

**METZ**
ZAC D'Augny – R.N. 57
Autoroute Metz/Nancy (sortie Jouy-aux-Arches)
☎ 87 66 44 15

**THIONVILLE**
Zone du Linkling – Route des Romains
☎ 82 88 02 10

**STRASBOURG**
LAMPERTHEIM-MUNDOLSHEIM
☎ 88 81 84 84